DLP31-8-87517263

ISSN 0751-154 X ®

Avertissements agricoles

Édition Grandes cultures

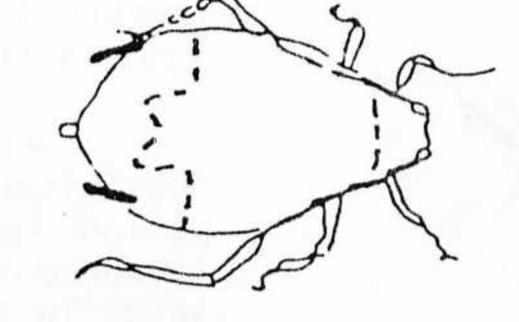
Bulletin technique n° 24 du 4 août 1987

- ● *MAIS*
  - * ***PUCERONS :*** *Faibles infestations - pas de traitement à envisager*
  - * ***PYRALE :*** *Le vol n'est pas encore terminé*
- ● *COLZA*
  - * ***IMPLANTATION DES CULTURES :*** *Le point sur la lutte contre les ravageurs d'automne et le désherbage*

MAIS

PUCERONS : FAIBLES INFESTATIONS - PAS DE TRAITEMENT A ENVISAGER

● Les infestations de pucerons que nous avions signalées dans le bulletin n° 22 régressent nettement à la suite du temps très pluvieux.



► **Aucune intervention spécifique ne sera nécessaire cette année.**

PYRALE : LE VOL N'EST PAS ENCORE TERMINE

● Quelques sorties de papillons sont encore enregistrées dans nos cages d'élevage ; les dépots de ponte sont par contre, presque terminés.

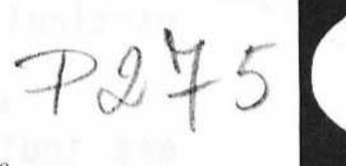
● En zones tardives, le mauvais temps a gêné le travail des enjambeurs et certaines parcelles restent encore à protéger

► Le traitement peut encore "valoir le coup" si trois conditions sont réunies :
► parcelles en zones tardives (Alsace Bossue, Pays de Wissembourg, Nord du Pays de Hanau, Sundgau),
► parcelle à haut risque vis-à-vis de la pyrale (vérifier la présence de nombreuses pontes et/ou de nombreuses perforations sur feuilles hautes et panicules),
► application au plus tard le 8 août.

Imprimerie de la Station de STRASBOURG
Directeur-Gérant: D. CALLU

Publication périodique
CPPAP n° 1848 AD
Abonnement annuel: 150,- F.

MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE
D.R.A.F.
Service Régional de la Protection des Végétaux
Cité Administrative
67084 STRASBOURG CEDEX
88.37.32.18
Bas-Rhin: 88.69.65.89 - Haut-Rhin: 89.41.11.68





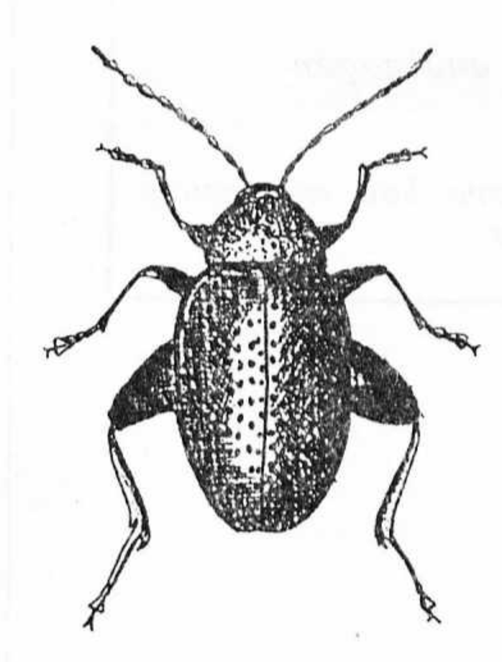
IMPLANTATION DES COLZAS :
LE POINT SUR LES RAVAGEURS D'AUTOMNE ET LE DESHERBAGE AU MOMENT DU SEMIS

I. LES RAVAGEURS D'AUTOMNE

Les ravageurs d'automne sont restés assez timides lors des dernières campagnes. L'attention devra surtout être portée sur les grosses altises, présentes de façon généralisée en Alsace et sur les limaces par temps humide. Mouche du chou et charançon du bourgeon terminal ne causent généralement pas de dégâts.

---

1. LA GROSSE ALTISE



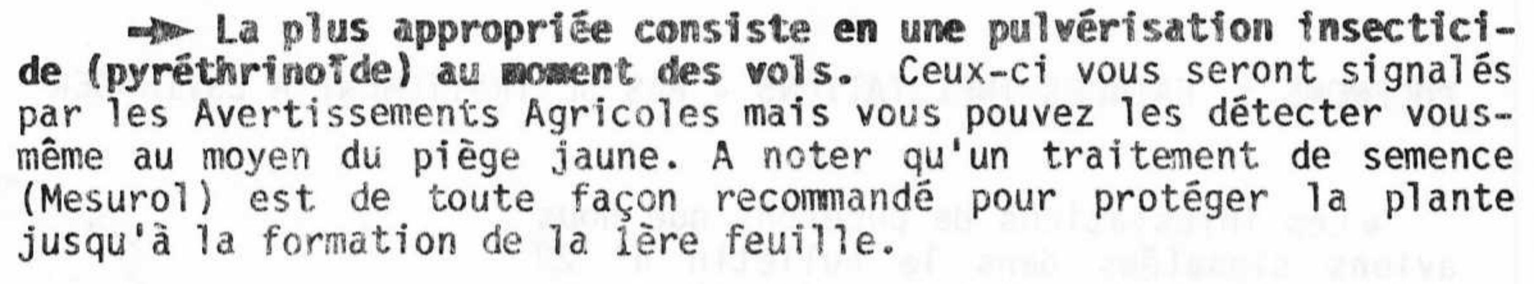
► **Cet insecte cause deux types de dégâts :**

• Les adultes percent des trous dans les cotylédons et jeunes feuilles retardant ainsi la croissance des plantes et pouvant même anéantir la culture.

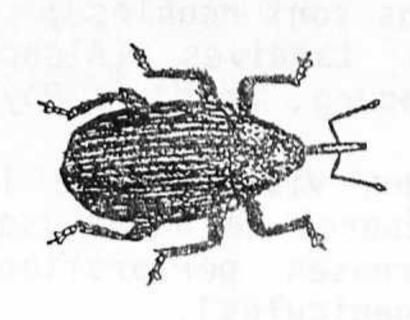
• Les pontes des adultes donnent naissance à des larves qui se développent dans les pétioles des feuilles ; elles détruisent parfois le bourgeon terminal compromettant ainsi le développement du colza au printemps.

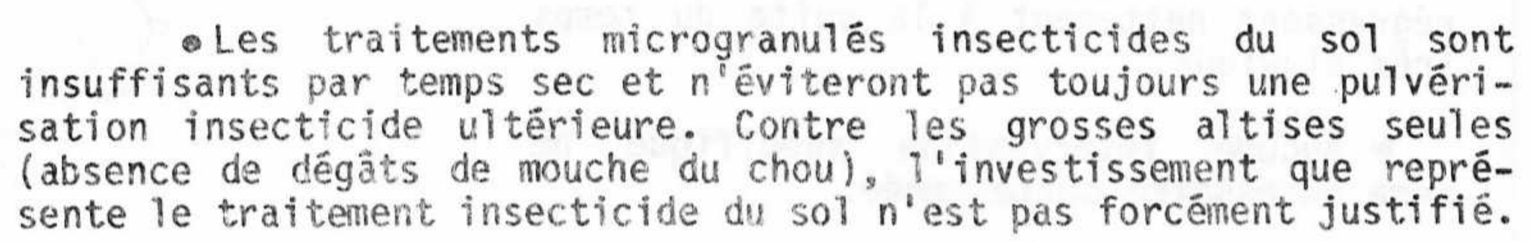


Techniques de lutte



➡ **La plus appropriée consiste en une pulvérisation insecticide (pyréthrinoïde) au moment des vols.** Ceux-ci vous seront signalés par les Avertissements Agricoles mais vous pouvez les détecter vous-même au moyen du piège jaune. A noter qu'un traitement de semence (Mesurol) est de toute façon recommandé pour protéger la plante jusqu'à la formation de la 1ère feuille.





• Les traitements microgranulés insecticides du sol sont insuffisants par temps sec et n'éviteront pas toujours une pulvérisation insecticide ultérieure. Contre les grosses altises seules (absence de dégâts de mouche du chou), l'investissement que représente le traitement insecticide du sol n'est pas forcément justifié.

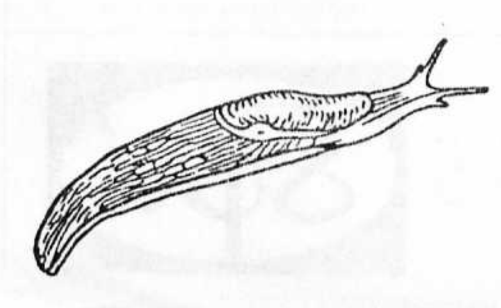
• Les traitements visant les larves ont une efficacité très aléatoire et ne doivent être réalisés qu'à titre de rattrapage.

2. LE CHARANCON DU BOURGEON TERMINAL

• Cet insecte a été capturé dans les pièges jaunes depuis 1984 en Alsace. A l'automne 1986, il a surtout été observé dans le Haut-Rhin (Plaine de l'Ill, Hardt) mais n'a causé aucun dégât.

➡ **Au cas où un vol serait observé, la lutte consistera en un traitement dirigé contre les adultes.** A noter que le vol est souvent plus tardif que celui de la grosse altise, ce qui oblige à réaliser une deuxième intervention. Si un traitement devait se justifier, nous vous informerons.

3. LES LIMACES



• Elles causent souvent des dégâts importants, surtout par temps humide ; les terrains riches en humus, comme les Rieds, sont particulièrement exposés.

• Une surveillance très régulière, au moyen d'appâts granulés est indispensable dès la levée de la culture et permet de décider, d'un éventuel traitement généralisé.

2. Cultures de remplacement après retournement du colza

•Il arrive malheureusement comme ce fut le cas dans le Pays de Wissembourg en 1986, qu'on soit obligé de retourner une culture de colza. Le remplacement de la culture pose parfois problème en raison de la persistance des herbicides utilisés.

► Le tableau suivant vous permet de connaître, pour chaque herbicide, les possibilités de culture de remplacement.

	Tournesol	Maïs	Soja	Trèfle	Pois de printemps	Lentilles	Luzerne	Blé	Orge	Ray grass	Sorgho	Betteraves	Chou	Pomme de terre
TREFLAN		☆				☆		★	★	★	●	●		
DEVRINOL	☆	☆	☆	☆	☆	●	●	●	●	●	●	●		
COMODOR		☆			☆			●	●	●	☆	●		
KERB 50 d'automne		☆						●	●	●	☆	☆		
LEGURAME PM d'automne						☆		●	●		★	★		
KERB ULTRA d'automne		★				☆		●	●	●	●	–		
BUTISAN S				☆			☆	☆	☆	●				
PRADONE TS	☆		☆	–		☆		●	●	–	☆		–	

Source CETIOM

☐ Culture possible sans restriction

☆ Culture possible à condition de faire un labour profond

★ Parfois risque de freinage même après labour. Ces risques sont peu fréquents et peuvent être encourus si les avantages économiques s'avèrent suffisants

● Culture déconseillée

– Pas d'informations suffisantes

P276

2. DESHERBAGE AU MOMENT DU SEMIS

La technique de base reste l'utilisation de désherbants au semis (soit en pré-semis, soit en post-semis pré-levée de la culture).

POUR LA PROCHAINE CAMPAGNE :

- Pratiquement pas de nouveautés (voir tableau ci-dessous).
- Contre la capselle : confirmation de programmes efficaces et sélectifs :

Pré-semis (incorporation)		Post-semis (jusqu'à 3 jours après)		Post-levée "cotylédons étalés 1ère feuille pointante du colza"
Tréflan 2,0 l	puis	Butisan 1,5 l		
Dévrinol 2 à 2,2 l (selon type de sol)	puis	Butisan 1,5 l		
		Butisan 1,5 l	puis	Butisan 1,5 l

- La réduction ou le fractionnement de la dose de Butisan, améliore la sélectivité.
- Si l'on craint une forte infestation de capselles, il est préférable de choisir le fractionnement du Butisan.
- Le programme Dévrinol Butisan est le plus complet sur géraniums.

1. Les herbicides utilisables

	MATIERE ACTIVE	SPECIALITE COMMERCIALE	DOSE/HA SPECIA.	OBSERVATIONS
PRE-SEMIS	diallate	AVADEX	3,5 à 4 l	. incorporation immédiate après application . actif uniquement sur graminées . dose de 4 l si folle-avoine et repousses céréales
	trifluraline	nombreuses spécialités dont TREFLAN	2,5 l	. incorporation immédiate après épandage . actif sur graminées, sauf repousses de céréales . actif sur dicotylédones
	napropamide	DEVRINOL FL	2,2 à 2,8 l	. incorporation superficielle dans les 2 j. (sauf si pluies importantes) . actif sur graminées, sauf repousses de céréales et folle avoine . actif sur dicotylédones : dont GAILLETS, MATRICAIRES . la dose de 2,8 l est une dose maximum à n'utiliser qu'en sol argileux(+25% argile) (risque phytotoxicité sur la culture suivante).
	nitralin+ napropamide	ZULAN FULTON	2,5 kg	. incorporation superficielle dans les 2 j. . actif sur graminées : (proche de napropamide) . actif sur dicotylédones dont MATRICAIRES
PRE-SEMIS OU PRE-LEVEE	tébutam	COMODOR	4 à 5 l	. en pré-semis, incorporation uniquement si sol pierreux . actif sur graminées : 5 l en pré-semis si risque repousses céréales . actif sur dicotylédones
PRE-LEVEE	dimétachlore	TERIDOX	2 à 3 l	. risque phytotoxitité (surtout en terres légères) utiliser 2 l . actif sur graminées sauf folle-avoine, repousses céréales . actif sur dicotylédones dont MATRICAIRES, CAPSELLES
	métazachlore	BUTISAN S	2,5 l	. à n'utiliser qu'en conditions de semis favorables (préparation sol, date et profondeur semis) . utilisation préférable immédiatement après le semis : possible jusqu'à 3 jours après . actif sur graminées sauf repousses céréales et folle-avoine . actif sur nombreuses dicotylédones sont MATRICAIRES, CAPSELLES
POST-LEVEE PRECOCE	métazachlore	BUTISAN S	3 l	. à utiliser dès les stades "cotylédons étalés-1ère feuille pointante du colza" . la firme préconise ce type d'application pour les semis en conditions difficiles

Remarques : à la suite de certains cas de phytotoxicités observés avec Dévrinol, nous rappelons que ce produit doit être incorporé sur 3-4 cm. Deux passages croisés de herse légère suffisent. Evitez l'utilisation d'autres appareils qui travaillent plus profondément.